Démarche : Concours 2025 - Corps des mines - Concours externe

Organisme : Service du conseil général de l'économie

I	de	nt	·it	á	d	 Ч	er	n	ar	h	6	r
				_	u		T		7 1		<u> </u>	

Formulaire

Inscription au concours externe pour le recrutement d'un ingénieur des mines.

ATTENTION : le dépôt de dossier n'est possible qu'à partir du 1er janvier 2025.

L'ensemble des qualités et conditions pour y concourir sont listées ici : https://www.economie.gouv.fr/cge/concours

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires, au 1er janvier 2025 d'un diplôme de doctorat dans un domaine de compétence du corps ou qui peuvent justifier de qualifications au moins équivalentes attribuées dans les conditions prévues par le décret n°2007-196 du 13 février 2007.

Informations

Cette démarche permet de déposer son dossier de candidature pour le concours externe du corps des mines.

Les conditions et calendriers de ce concours sont en ligne : https://www.economie.gouv.fr/cge/concours

Les dossiers peuvent être modifiés jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures. Tout dépôt ou modification apporté après la date limite ne sera pas prise en compte.

Envoi du dossier

Le dossier d'inscription n'a pas à être envoyé par voie postale (sauf impossibilité d'inscription par internet, à l'adresse suivante : Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, SCGE,

139 rue de Bercy, 75572 Paris cedex 12).

Identité

Adresse postale personnelle						

Concours 2025 - Corps des mines - Concours externe
Date de naissance
Pays de naissance
Adresse email
Numéro de téléphone
Concours
Date d'obtention du doctorat Pour s'inscrire, il faut justifier au 1er janvier de l'année du concours, de l'obtention d'un diplôme de doctorat dans un domaine de compétence du corps ou justifier de qualifications au moins équivalentes attribuées dans les conditions prévues par le décret du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.
Dossier d'inscription
candidat en situation de handicap Cochez la mention applicable Oui
Non
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Certificat médical
Les candidats ou candidates qui demandent un aménagement des épreuves doivent fournir un certificat médical établi par un médecin agréé qui doit avoir été établi moins de six moi avant le déroulement des épreuves. Ce certificat précise les aménagements d'épreuves nécessaires et doit être transmis au plus tard le 3 février 2025, à 13 heures.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Fiche d'informations
Nommer la pièce jointe sous la forme "NOM_Fiche d'informations"
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Curriculum Vitae
Nommer la pièce jointe sous la forme "NOM_Fiche d'informations_CV"
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre de motivation
Nommer la pièce jointe sous la forme "NOM_Lettre motivation"
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Concours 2025 - Corps des mines - Concours externe

Note de quatre pages au plus sur :

- les caractéristiques principales de vos formations et activités professionnelles successives et les enseignements principaux que vous en avez retirés sur les plans professionnel et technique,
- la connaissance de l'entreprise et de l'administration que vous avez acquise par votre expérience.

Nommer la pièce jointe sous la forme "NOM_Note 4 pages"

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Thèse de doctorat
ou une copie des travaux scientifiques et documents équivalents réalisés pour l'obtention des qualifications mentionnées à l'art. 7 du décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines
Nommer la pièce jointe sous la forme "NOM_Thèse doctorat"
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Rapports des rapporteurs au sens de l'art. 18 de l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale
Nommer la pièce jointe sous la forme "NOM_Rapport rapporteurs"
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Rapport de soutenance au sens de l'art. 20 de l'arrêté du 7 août 2006 précité
Nommer la pièce jointe sous la forme "NOM_Rapport soutenance"
Liste complète de vos publications Pièce justificative à joindre en complément du dossier Liste complète de vos publications
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Liste complète de vos publications
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Liste complète de vos publications
Copie des titres et diplômes possédés Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie des titres et diplômes possédés
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie des titres et diplômes possédés
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie des titres et diplômes possédés
Engagement à suivre une formation de neuf mois En cas de réussite pour l'accès au corps des ingénieurs des mines, je m'engage à suivre une scolarité de neuf mois conformément aux dispositions de l'article 4, 4° du décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines.
Cochez la mention applicable Oui
□ Non

Concours 2025 - Corps des mines - Concours externe

Obligation de servir

J'atteste avoir pris connaissance de l'article 12 du décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié relatif à l'obligation de servir en qualité de fonctionnaire de l'Etat.

Cochez la mention applicable Oui		
Non		